

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL N°8 DU 25 MARS 2015

SAISON 2014/2015

Présents :

Yves BOUGET, Christian CHEBASSIER, Nathalie HENAULT, Estelle MORCANT-RIQUIER, Valérie DELOUTRE, Eric TANGUY, Maël DE KERGRET, Annie PEYTAVIN, Christian ALBE, Jean-Paul ALORO

Assistent :

Aline GEMISE-FAREAU, Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO

Invité :

Arnaud DAGORNE

Absences excusés :

Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Alain DE FABRY

1. INTRODUCTION DU PRESIDENT

- Coupe de France 2015

Le Président évoque tout d'abord l'organisation remarquable des Finales de Coupe de France à Coubertin du samedi 21 Mars et félicite Nathalie HENAULT et toute l'équipe mobilisée. Pour la 2^{ème} année consécutive, l'évènement s'est disputé à guichets fermés et les audiences des deux finales professionnelles ont été valorisantes pour notre sport : près de 120 000 en direct pour la Finale masculine et plus de 80 000 le dimanche après-midi en différé ont pu regarder la victoire du CANNET contre le RC CANNES en féminines.

- Commission des territoires

Le samedi 21 mars, la Commission des Territoires s'est réunie sous la forme de groupes de travail et de réflexion.

De 10h00 à 13h00, 18 personnes se sont réparties en trois ateliers portant sur les thèmes suivants :

- Aides à projets/Aides au développement
- Développement des licences et des offres de pratique
- Evolution des rythmes scolaires

Le Président Yves BOUGET et Estelle MORCANT-RIQUIER se sont joints lors du déjeuner afin d'échanger avec les différents interlocuteurs.

Puis une restitution des travaux des différents ateliers a ensuite eu lieu l'après-midi. Un compte-rendu complet des échanges sera disponible prochainement.

Cette synthèse servira de base à la prochaine réunion téléphonique de la Commission des Territoires.

De cette réunion, découlera un ensemble de préconisations qui seront remises au Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que le prochain chantier concernera la réforme territoriale ; les Ligues et les CD doivent être prêts en Septembre 2016 ; le Volley pourra s'appuyer sur les réflexions et travaux menés par d'autres fédérations sportives.

- Secteur professionnel

Le Président fait part du dispositif de promotions/relégations adopté par la LNV dans le cadre du passage à 36 clubs professionnels (3 divisions à 12 clubs) à compter de la saison 2016/2017 : la Ligue A de la saison 2015/2016 connaîtra une montée et 3 relégations ; la Ligue B, une montée et 5 relégations.

La présence sur le terrain de joueurs JIFF à compter de la saison prochaine est dans une phase concertée entre la FFVB et la LNV de rédaction de l'article du règlement sportif de la LNV. La FFVB va modifier son article définissant le JIFF dans le RGLIGA afin qu'il soit rigoureusement identique à celui de la LNV.

- AGE

Le Président annonce le déroulement d'une Assemblée Générale Extraordinaire afin de procéder à la correction des contradictions entre les Statuts et du Règlement intérieur qui nuisent au bon fonctionnement de la FFVB ; il ne s'agit pas d'une refonte totale.

- Pôles France

Il fait part des discussions tenues avec le DTN et le Président de la Commission Centrale Sportive afin de procéder à la réintégration dès la saison prochaine en Championnat Elite des équipes de Pôle ; le DTN ajoute que le but est de les préparer à la compétition régulière, à l'apprentissage et à la gestion du stress, la tension et la conscience des enjeux répétés chaque week-end ; chaque équipe de Pôle France sera donc susceptible d'être reléguée en division inférieure en fonction de son classement.

Jean-Paul ALORO précise que ces équipes de Pôle ne sont pas éligibles à l'accession en division professionnelle (Ligue B Masculine et Ligue A féminine).

Le Président soumet aux membres cette proposition.

Vote :

pour à l'unanimité

- Courrier au Secrétaire Général

Le Président revient sur le courrier envoyé au Secrétaire Général le lundi 23 Mars concernant ses fonctions ; il donne lecture d'une lettre à l'attention des membres du Conseil d'Administration :

« Comme je l'ai évoqué dans mon courrier en date du 23 mars, je vous propose de révoquer M. Alain DE FABRY de son poste de Secrétaire Général de la FFVB.

Tout d'abord, et c'est important de le préciser, cela ne remet pas en cause ni la probité, ni la sincérité de l'engagement associatif de M. Alain DE FABRY au sein de notre sport.

Cette décision, inhabituelle dans le cadre fédéral, est l'aboutissement de la lente agonie des rapports de confiance qui doivent habiter la relation entre un Secrétaire Général et son Président.

Je constate que notre Secrétaire Général est absent depuis de longs mois du siège fédéral, et qu'il agit en « électron libre » sans faire l'effort d'information minimum que l'ensemble des acteurs (élus et salariés) sont en droit d'attendre.

Ce comportement, non conforme à ses engagements, nuit gravement au bon fonctionnement de notre institution.

En outre, le Secrétaire Général s'absolvant de plus en plus de l'accord de son Président sur certaines décisions et ne soutenant pas sa politique budgétaire (cf. le vote du budget 2015 lors du Conseil d'Administration du 18/02/2015), le divorce était inévitable.

Le respect que je porte à notre institution m'amène à soumettre cette décision à votre avis ».

Aline GEMISE-FAREAU fait état du courrier daté du 24 Mars reçu il y a quelques minutes de la CCSR ; le Président en donne lecture au Conseil ; il indique qu'il répondra à ce courrier tout en précisant que tout dirigeant du Conseil d'Administration est révocable ad nutum par l'instance qui l'a nommé.

Jean-Paul ALORO souligne que tout vote sur les personnes doit être réalisé à bulletins secrets.

Le Président met au vote la révocation des fonctions du Secrétaire Général à compter du 25/03/2015.

Vote : (à bulletins secrets)

9 pour ; 1 abstention

Puis, le Président propose Christian CHEBASSIER au poste de Secrétaire Général après avoir rappelé qu'il est depuis 2 ans Secrétaire Général Adjoint comme l'est Estelle MORCANT-RIQUIER, Secrétaire Générale adjointe.

Vote : (à bulletins secrets)

9 pour ; 1 abstention

M. Christian CHEBASSIER est élu Secrétaire Général à compter du 25/03/2015.

Mme Estelle MORCANT-RIQUIER demeure Secrétaire Générale Adjointe, en charge de la vie associative.

- Représentant Sport Santé

Le Président explique la nécessité d'un élu membre du CA en charge du sport santé ; Annie PEYTAVIN accepte la mission.

- Commissions fédérales

Le Président annonce la tenue d'une réunion avec les Présidents de plusieurs Commissions afin de fixer un calendrier, exprimer certaines méthodes de travail et déterminer des objectifs.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CA N°7 DU 18 FEVRIER 2015

Il est fait état de la remarque transmise par mail par Alain DE FABRY qui demandait une affectation précise des subventions Liges/CD et clubs.

Christian ALBE constate les incohérences de présentation des documents remis lors de la dernière séance ; Christian CHEBASSIER répond que cela résulte de la date d'impression qui n'était pas la même pour chaque document distribué.

Vote :

8 pour ; 1 abstention ; 1 contre

3. APPROBATIONS DES PROCES-VERBAUX DES COMMISSIONS EXECUTIVES

- **PV adoptés :**

- CCEE n° 6 du 18/03/2015 : adopté à l'unanimité

Eric TANGUY souhaite que la Commission fasse des préconisations et accompagne la Ligue Régionale plutôt que de refuser la conclusion d'une Convention avec l'Université de Nice ; l'enseignement du volley à l'Université est important.

- CCSR n°5 de Janvier/Février 2015 : adopté à l'unanimité

- CCA n°1 du 24 et 25/01/2015 : adopté à l'unanimité

Jean-Paul ALORO s'étonne que la CCA souhaite le respect du protocole par les speakers alors que peu d'arbitres mentionnent dans leur rapport les problèmes survenus avec certains d'entre eux en division professionnelle.

- CC Médicale n°1 du 31/01/2015 : adopté à l'unanimité

- CC Beach n° 2 du 21/02/2015 : 10 pour, 1 abstention

- CCS n°13 du 13/03/2015 : adopté à l'unanimité

- Commission des territoires du 17/02/2015 : adopté à l'unanimité

- **PV présentés pour information :**

Conseil de Surveillance n°4 du 29/11/2014

Conseil National des Ligues n°1 du 10/01/2015

CFA n°4 du 26/02/2015

Commission mixte CFCP n°3 du 06/03/2015

4. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

C. CHEBASSIER

4.1 Ressources Humaines

Christian CHEBASSIER informe les membres de la fin du stage début Avril de Sacha MATEO dont l'aide au service juridique a été appréciée sur plusieurs dossiers.

4.2 Finances

L'arrêté de comptes a fait l'objet, mardi 24 Mars, d'une réunion avec le cabinet d'expertise comptable et le commissaire aux comptes ; le résultat constaté est à ce jour une perte de l'ordre de 290 K€ (260 estimés en Octobre lors du résultat projeté) ; les derniers travaux de clôture concernent le traitement du secteur lucratif et la possibilité de diminution de plusieurs provisions si la FFVB reçoit les pièces demandées.

L'arrêté définitif sera présenté en présence de Madame la Commissaire aux comptes lors du prochain CA.

Au sujet de la dette de la Ligue Rhône-Alpes, le moratoire proposé par la Fédération a été refusé par le Comité Directeur de cette Ligue lors de sa séance du 26 février dernier ; le Président de la Ligue a indiqué à Christian CHEBASSIER le souhait de souscrire un emprunt.

Jean-Paul ALORO interroge sur les frais de l'agence de voyages de la FFVB facturés à la LNV concernant les déplacements des arbitres lors des matchs professionnels ; le coût est important pour la LNV en

2014 et n'a absolument été budgété ; il propose que la LNV puisse se charger de réserver directement les transports et hébergements des arbitres dès la prochaine saison.

Christian CHEBASSIER répond que ce transfert fera l'objet d'une réunion spécifique.

5. TECHNIQUE ET HAUT-NIVEAU

Y. BOUGET

Le Président donne la parole à Jacques ATTIA, nouveau chargé de mission au plan national pour le Beach Volley.

Jacques ATTIA se présente d'abord (carrière de joueur professionnel à Cannes et Fréjus avec notamment plusieurs titres de champion de France et de victoires en Coupe de France) et déclare être heureux de pouvoir servir le Volley. Il est responsable du Beach en Ligue de Côte d'Azur et organise en Juin prochain à Mandelieu le Master Beach.

Il détaille ensuite sa mission :

- Recruter de nouveaux pratiquants par la plage
- Optimiser et valoriser les tournois de Série 1
- Rassembler la pratique de masse et le Haut-Niveau par la conduite d'une Tournée dès 2016 de 7 dates, « la Tournée des Plages » : cet évènement proposerait des activités de Beach pour tous en début de semaine (mardi à jeudi) puis déroulement d'un Tournoi de Série 1 en fin de semaine ; un tournoi test est envisagé en Juillet 2015
- Accompagner les Equipes de France dans leur préparation (présence aux stages, sur certaines compétitions)
- Définir des territoires prioritaires

Il énumère ensuite les chantiers transversaux qui conditionnent le lancement de ces actions :

- La possibilité de délivrance de la licence par SMS et/ou flash code (consulter la CCSR)
- Le tarif de la licence Beach au regard de la durée de la saison de cette discipline
- La participation souhaitée d'un représentant du secteur Beach aux commissions suivantes : CCSR ; CCS et CCEE
- Le soutien aux projets de structures, d'équipements d'accueil de la pratique

Le Président rappelle que le Beach est la priorité fixée par la FIVB.

Le CNDS peut être sollicité pour des projets Beach à condition qu'ils soient finalisés et structurants.

Jacques ATTIA indique qu'il a déjà pris contact avec de nombreux dirigeants fédéraux dont l'élue en charge de la vie associative afin d'animer de façon transversale le secteur (CCB, DTN, Pôle Evènementiel et Marketing).

Le DTN ajoute qu'un cadre technique est affecté au développement du Beach en France, Bertrand LEYS ; de nombreuses actions ont été entreprises depuis 1 an qu'il faut poursuivre (stratégie sportive Rio 2016, permanence des résultats chez les jeunes et en séniors, identification des potentiels, animation des cadres, bilan des pôles, engagement de la bivalence, relations sport/santé, convention avec Club Mickey...).

Christian ALBE fait part de son étonnement quant à l'organisation d'un tournoi dénommé « Beach around the world » au Grau du Roi qui serait soutenue par la FIVB et dans lequel intervient le Président de la Commission Beach fédérale ; le DTN répond qu'il s'agit d'une association internationale organisant ce rassemblement sportif et festif qui a lieu récemment en Argentine.

Christian ALBE souhaite que la priorité soit de favoriser et créer les lieux de pratique ; il faut aussi que les clubs fassent davantage licencier leurs pratiquants qui sont uniquement adhérents de leurs clubs.

Eric TANGUY ajoute que le fonctionnement classique du Volley ne fonctionne pas en Beach, notamment en raison du faible nombre de clubs, de sa pratique sur le domaine public.

La notion de service au licencié doit être renforcée pour l'activité Beach. Il serait nécessaire de valoriser les clubs à s'investir dans l'activité Beach et d'inciter les comités à proposer des activités.

En Côte d'Azur, des devoirs d'accueil et de formation (DAF) sont mis en place en 2015/2016 pour les clubs proposant des actions Beach.

Plusieurs membres saluent cette excellente idée.

Le Président remercie Jacques ATTIA de cette présentation.

Le Président aborde ensuite le projet « Ambition féminine partagée 2015/2019 » dont les membres ont été destinataires pour cette séance ; il réitère vouloir faire cesser les déclarations énonçant que le Volley féminin n'est pas soutenu alors que c'est une des priorités fédérales et a décidé de porter ce projet à la prochaine Assemblée Générale.

Il souligne que cet investissement, de l'ordre de 400 K€/an, sera l'objet d'un suivi particulier par un auditeur indépendant qui présentera chaque année un rapport sur le contrôle de ce budget dédié et l'état d'avancement du projet tant du point de vue sportif que budgétaire (engagements financiers).

Eric TANGUY et Annie PEYTAVIN font remarquer que le document exprime de réelles intentions de structuration du secteur (plan de féminisation, participation aux compétitions internationales, organisation de l'Euro 2019) mais que les objectifs pourraient être davantage détaillés, notamment au plan sportif (Ligue Européenne, Grand Prix à quelle échéance ?).

Estelle MORCANT-RIQUIER soutient l'initiative qui peut provoquer une appropriation de ce secteur par tous les acteurs du Volley français. Eric TANGUY demande si l'obtention du Mondial féminin 2019 par la FFF peut avoir une incidence sur la candidature à l'Euro ; Arnaud DAGORNE répond que la période n'est pas la même et que les compétitions féminines accueillies durant cette décennie ne sont pas nombreuses.

Christian ALBE constate que l'appel à contribution de 5 euros par licence revient à faire payer cet effort par les jeunes licenciés (la licence Baby augmentant de 50 %) ; A GEMISE-FAREAU rappelle qu'en 2010, un appel aux licenciés de 5 euros par licence a été demandé afin d'aider à couvrir le déficit fédéral.

Jean-Paul ALORO rétorque que la situation est différente car il s'agit à présent d'accompagner un projet.

Après avoir précisé qu'il s'agit d'un investissement de près de 2 M€ sur 4 ans en supplément des montants actuellement alloués, le Président souhaite que le Conseil se prononce lors du CA du mois d'Avril.

Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO détaille le dispositif JIFF applicable dès la saison 2015/2016 : 4 joueurs minimum sur la feuille de match dont 1 sur le terrain en Ligue A masculine et féminine (2 en Ligue B) ; il insiste sur le caractère vertueux de la mesure qui démontrera que les jeunes talents ont leur chance d'accéder au plus haut niveau.

Christian ALBE regrette au nom du club de Béziers le déroulement d'un TQCN le week-end des Finales de Coupe de France U20 ; le calendrier est conçu au détriment des clubs puisqu'ils sont privés de joueurs lors du dénouement de la compétition. Le DTN répond avoir essayé de décaler les dates de ces finales et contacté l'organisateur ; le Président de la CCS a précisé que les règlements ne prévoyaient pas de report en cas de sélection internationale.

Le DTN indique que le statut du joueur international est en cours de révision.

6. COMMUNICATION, MARKETING, EVENEMENTIEL

N. HENAULT

6.1 Evènementiel

L'évènement des Finales de Coupes de France a été organisé avec une qualité reconnue tout en faisant 25 % d'économies budgétaires. Un 1^{er} bilan a été élaboré, (distribué en séance) et le bilan complet de ces Finales 2015 sera finalisé dans les toutes prochaines semaines.

Nathalie HENAULT fait part des remerciements reçus des clubs participants pour l'organisation des matchs à Coubertin.

Elle remercie les salariés qui ont grandement œuvré à sa préparation et son déroulement puis au rangement et démontage après la dernière Finale, en premier lieu Benjamin HARQUEVAUX et Caroline THOMAS, ainsi que Maryline MENTEAU, Arnaud DAGORNE et le stagiaire.

Les bonnes audiences réalisées permettent d'espérer la télédiffusion du TQCE France/Slovénie en Mai prochain.

En Ligue Mondiale, le site de Tourcoing est confirmé pour le dimanche 14 Juin ; les discussions se poursuivent pour le dernier week-end en France, début Juillet avec la ville de Castelnau près de Montpellier et la Ligue de Bretagne de Volley-Ball pour le dernier match France/Corée à Brest.

Le coup d'envoi du match France/Slovénie sera à 15 ou 16 heures.

Pour le Tournoi WEZVA, deux CREPS sont intéressés : Mulhouse et Poitiers.

6.2 Partenariat

Le recrutement du Responsable commercial sera finalisé début Avril.

7. DEVELOPPEMENT & VIE FEDERALE

J.P. DUBIER

7.1 Développement

Christian CHEBASSIER précise que la Feuille de match électronique présentera un coût de moins de 140 euros par an et par équipe d'Elite et de Nationale 2.

8. AFFAIRES INTERNES & VIE ASSOCIATIVE

A. de FABRY / E. MORCANT RIQUIER / J.P. DUBIER

Arnaud DAGORNE informe le CA de la tenue de la 1^{ère} réunion mi-mars de la CACCF de la DNACG avec la participation des nouveaux membres désignés.

Le Président présente la composition de la CCSR.

Le Président propose la composition du Comité des Vœux : Annie PEYTAVIN, Eric TANGUY, Estelle MORCANT-RIQUIER, Alain DE FABRY, Arnaud DAGORNE, Cyrille BOULONGNE-EVTOUCHENKO.

Vote :

pour à l'unanimité

Estelle MORCANT-RIQUIER annonce que la journée « d'atelier des dirigeants » se déroulera à Rouen le 27 et 28 Juin autour du match de Ligue Mondiale.

Des réunions avec les clubs seront organisées en région au prochain trimestre à Nancy, Mougins, Vichy ainsi qu'en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Flandres.

Le MEDEF a signé une convention avec le CNOSF afin de créer une commission sport et entreprise dans chaque région. Elle incite les ligues à s'inscrire dans cette nouvelle instance.

9. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H50.

Le Président
Yves BOUGET

Le Secrétaire Général
Christian CHEBASSIER